

DEPARTEMENT  
des  
BOUCHES-du-RHONE  
COMMUNE  
d' A U B A G N E

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 mars 2024

Convocation du 22/03/2024

Date de publication : 08/04/2024

Conseillers en exercice : 043

Présents : 036

Quorum : 22

L'An deux mille vingt-quatre, et le jeudi vingt-huit mars à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à L'Espace des Libertés - salle Stéphane Hessel, sous la présidence de M. Gérard GAZAY, Maire.

N° 011-280324

**OBJET : AMENAGEMENT DU  
TERRITOIRE**

Approbation de l'Avenant à la Convention d'ingénierie technique avec la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône dans le cadre du projet agricole Camp Lambert.

**PRESENTS :**

Monsieur GAZAY Gérard Maire,  
Monsieur ROUSSET Alain, Madame AMARANTINIS Sophie,  
Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur AMY Philippe, Madame MORFIN Geneviève, Monsieur LEVISSE André, Monsieur LEANDRE Yoann, Monsieur MOURNAUD Léo, Madame LEVASSEUR Jeannine, Monsieur LOUIS Jean-Bernard, Madame GABRIEL Julie Adjoints,  
Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMAN Monique, Monsieur JARQUE Patrice, Madame BOURGUIGNON Cécile, Madame AMOROS Brigitte, Madame ROUX Magali, Monsieur CHAMLA Franck-Clément, Madame THIBAUD Faustine, Monsieur COETTO Jérémy, Monsieur PANGOURASSOU Jérémy, Monsieur KOURICHI Zarick, Madame BENASSAYA-NIVET Dominique, Monsieur SALONE Arthur, Madame GIOVANNANGELI Magali, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Madame MELIN Joëlle, Monsieur PERRIN-TOININ Yves, Monsieur HERMANT Matthieu, Madame BOUGEAREL Michèle, Madame BOISSON Valérie, Monsieur ZANARINI Marc Conseillers Municipaux,  
**formant la majorité des Membres en exercice.**

**EXCUSES:**

Monsieur AGOSTINI Pascal (donne pouvoir à Monsieur AMY Philippe), Madame TRIC Hélène (donne pouvoir à Monsieur ROUSSET Alain), Madame HARKANE Stéphanie (donne pouvoir à Madame MENET Danielle), Monsieur GUEDJ Laurent (donne

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20240328-280324\_11-DE  
Reçu le 08/04/2024  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
08/04/2024



**Délibération n° 011-280324 du Conseil Municipal du 28 mars 2024 (suite)**

pouvoir à Monsieur CHAMLA Franck-Clément), Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette (donne pouvoir à Madame FARDOUX Clémentine), Monsieur MIROUX William (donne pouvoir à Madame ROUX Magali), Madame METCHÉ-BARTHELEMY Mathilde (donne pouvoir à Madame AMARANTINIS Sophie)

**ABSENTS :**

**Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) secrétaire**

Monsieur Matthieu HERMANT rapporte :

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet agricole de Camp de Lambert, le Conseil Municipal a approuvé par délibération du 22 mars 2022, une convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône.

Cette convention avait pour objectif, d'une part, d'apporter un appui à la Commune dans la définition des besoins et des choix techniques liés à l'installation des agriculteurs retenus et d'autre part, d'accompagner ces mêmes agriculteurs sur des aspects économiques et administratifs de leur installation.

Avec l'aide de la Chambre d'Agriculture, des baux ruraux ont ainsi été conclus en 2023 avec chacun d'entre eux, et suite aux divers travaux réalisés, l'année 2024 sera la première année de production.

Pour autant, il apparaît nécessaire de poursuivre l'accompagnement mis en place auprès des agriculteurs afin de leur garantir les meilleures conditions d'installation durant cette première année de production et préparer d'ores et déjà l'année suivante.

Aussi, il est proposé d'amender par voie d'avenant la convention initiale conclue avec la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône pour un montant total de 15 600 € TTC.

Compte tenu des enjeux de ce projet, la Chambre d'Agriculture a décidé de participer financièrement à hauteur de 20 %, soit 3 120 € TTC, le reste à charge de la Commune s'élève donc à 12.480 € TTC.

Par ailleurs, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône sera sollicité au titre du Fonds d'assistance aux Communes pour l'aménagement et la gestion agricole.

Cette délibération propose d'approuver l'avenant à la convention de partenariat d'ingénierie technique avec la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône dans le cadre du projet agricole Camp Lambert.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

**VU** le Code Générale des Collectivités Territoriales,

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20240328-280324\_11-DE  
Reçu le 08/04/2024  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=#  
0C0F4E545246522D3231313330  
30303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
08/04/2024



**Délibération n° 011-280324 du Conseil Municipal du 28 mars 2024 (suite)**

**CONSIDERANT** que l'accompagnement mis en place avec la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône auprès des agriculteurs installés dans le cadre du projet agricole de Camp de Lambert, doit être poursuivi pour 18 mois, afin de leur garantir les meilleures conditions d'installation,

**VU** l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : d'APPROUVER et d'AUTORISER la signature par le Maire de l'avenant à la convention conclue avec la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône, permettant de poursuivre l'accompagnement des agriculteurs installés dans le cadre du projet agricole de Camp de Lambert, pour un montant total de 15.600 € TTC ;

**ARTICLE 2** : de PRENDRE ACTE que la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône participera financièrement à hauteur de 20%, soit 3 120 € TTC, du montant de cette convention.

**ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Gérard GAZAY**  
Maire

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20240328-280324\_11-DE  
Reçu le 08/04/2024  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#  
0C0F4E545246522D3231313330  
30303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
08/04/2024

